

Procès-Verbal

Séance du 24 Mars 2025

L' an 2025 et le 24 Mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie, sous la présidence de ROBLET Bernard, Maire.

Présents : M. ROBLET Bernard, Maire, Mmes : DEVILLE Laurence, FEUGEY Régine, VAN DE ROSIEREN Isabelle, MM : DÉON Julian, GORNEAU Fabrice, GUENARD André-Paul, GYE-JACQUOT Rodolphe, HOTTE Thierry, MARCHAL Yves

Excusée ayant donné procuration : Mme MOUSSUT Cécilia à Mme VAN DE ROSIEREN Isabelle

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Le Maire remercie les membres de leur présence et leur demande ensuite s'ils ont bien tous été destinataires du compte-rendu de la séance précédente et s'ils ont des observations à faire, aucune remarque n'est faite. Le Maire fait donc procéder à l'approbation du précédent compte-rendu qui est adopté, à l'unanimité.

Date de la convocation : 14/03/2025

Date d'affichage : 14/03/2025

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de l'Aube
le : 31/03/2025

et publication ou notification
du : /03/2025

A été nommée secrétaire : Mme VAN DE ROSIEREN Isabelle

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

2025-07 : PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : **ACCEPTÉE**

2025-08 : Compétence PLU transférée à TCM : poursuite des procédures de révision ou de modification engagées par la commune : ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2025-05 : **ACCEPTÉE**